Description des photos

Bonjour,

pour donner plus de flexibilité au site, il n'est désormais plus obligatoire de renseigner la description d'une photo quand on la poste. Ainsi, ceux d'entre vous qui souhaitent créer des carnets de voyage
avec des photos sans y passer trop de temps (je dois reconnaître que décrire les photos est très chronophage) ont désormais cette possibilité.

Cependant, pour qu'une photo soit validée dans les albums géographiques, elle doit être décrite. A vous de voir si vous souhaitez voir vos photos validées ou pas! A ce propos, je vous redonne le lien qui édicte les critères de validation : http://www.visoterra.com/guide-voyage/va... .

Arnaud

Consultez la source sur Visoterra.com: Description des photos